

PV Conseil IAE Tours Val de Loire – 02 mars 2023

Présents : Mme Anne BESNIER (visio teams), Mme Elise BONNEVEUX, Mme Valérie BORDEAUX (visio teams), Mme Patricia COUTELLE, M. Ilyass CHAKER, M. Mickaël DAVID, M. Pierre-Henri DELMAS, Mme Julie DEMARET, Mme Véronique DES GARETS, Mme Marie-Pierre DROUET, Mme Aurore LHERITIER, M. Julien NOLIERE (visio teams), M. Arnaud RIVIERE, M Jeanny ROUQUETTE, Mme Séverine VENTOLINI (visio teams), Mme Eva VINCENTE.

Excusés : Mme Céline DELAGARDE, Mme Marie-Noelle GERAIN BREUZARD, M. Antoine LABARRE (procuration), M. Frédéric VALAIZE (procuration).

Membres de droit (sans voix délibérative) : Mme Corinne AUGÉ GOUILLOU (VP Communication, Démocratie universitaire, Transparence et Dialogue avec les composantes) (visio teams), Mme Véronique BERTIN-ENCELOT (Responsable administrative), M Laurent MAUBISSON Directeur adjoint), Monsieur David TOZO (Resp. enseignement supérieur, apprentissage et formation Tours Métropole).

ODJ

1. Validation du CR du 05/01/23
2. Informations générales
3. Mouvements au sein du Conseil d'IAE
4. Point sur la réforme de la collecte de la taxe d'apprentissage
5. Point sur le dispositif des Cordées de la Réussite
6. Vote des subventions pour les séminaires apprentissage en L3 et M2
7. Présentation et vote du nouveau Diplôme Universitaire (DU) Qualité de Vie, Conditions de Travail et Inclusion (QVCTI)
8. Questions diverses

Monsieur Julien NOLIERE ouvre le conseil.

M. Arnaud RIVIERE présente Madame Anne BESNIER qui représente la Région centre val de Loire en sa qualité de Vice-Présidente en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation comme nouveau membre du Conseil d'IAE en qualité de personnalité extérieure. Madame Catherine GUAY est sa suppléante.

Un tour de table permet de présenter l'ensemble des membres du conseil.

Monsieur NOLIERE annonce les points à l'ordre du jour et procède au vote du CR du dernier conseil d'IAE.

1. Vote du CR du conseil du 05.01.2023

Vote :

18 votants

0 opposition

0 abstention

18 approbations

Le compte rendu du conseil de l'IAE est validé à l'unanimité

Le CR du conseil de l'IAE est validé à l'unanimité.

2. Informations diverses

- Samedi 4 mars : Journées Portes Ouvertes de l'Université.

Le recteur se déplacera sur site ; ce sera l'occasion d'échanger quelques mots.

- Jeudi 9 mars : 1^{er} Événement Club Alumni

Cette manifestation est exclusivement réservée aux alumni. Le conférencier Grégory Mancel, spécialiste LinkedIn, interviendra sur la thématique "comment booster la présence sur LinkedIn et en faire un outil performant de networking". Pour le moment nous réservons ce service spécifique pour les alumni et plus particulièrement aux alumni du territoire. Le but est de tester plusieurs événements de différents formats afin de définir un agenda avec un contenu spécifique pour ces diplômés.

- Mardi 21 mars : Signature de la convention IAE X Lidl

Notre objectif est maintenant de faire aboutir l'ensemble des conventions engagées avec des acteurs du territoire afin d'animer des actions au sein de l'IAE et en priorité avec ces partenaires - penser un contenu enrichi avec actions spécifiques et dynamiques.

Pour rappel, l'IAE prépare actuellement une convention avec la CCI et finalise celle avec la Caisse d'Épargne Loire Centre.

- Vendredi 24 mars : Finale de « Mon apprentissage en 180 secondes »

Cette opération, qui réunit le CFA des Universités, l'IAE et la faculté de Droit, a pour but de valoriser l'apprentissage. En 180 secondes, chaque candidat parle de la plus-value apportée par l'apprentissage dans le cadre de son cursus. Un premier jury a désigné 10 finalistes parmi 70 candidats ; ces 10 finalistes seront départagés lors de cette finale et nous convions l'ensemble des partenaires à nous rejoindre lors de cet événement.

- Définition du futur projet stratégique de l'IAE : 4 demi-journées de réflexion (28/03, 02/05, 13/06 et 06/07)

L'IAE sort d'une période d'organisation structurelle et opérationnelle ; de département, l'IAE est devenue composante de l'Université de Tours.

Le but est de donner une visibilité du projet stratégique à l'ensemble des personnels de l'IAE (BIATSS et EC) pour les 4 prochaines années (2023-2027).

Dans un premier temps, lors du 1^{er} rdv, nous projetons de nous positionner en termes de valeur, de dynamique, de projection pour les 4 prochaines années. Les 2 demi-journées suivantes seront des journées de réflexions en ateliers thématiques et enfin, à l'issue de ces travaux, une proposition du projet stratégique sera discutée par l'équipe de direction et le conseil d'IAE. Avant l'été, tous ces échanges et réflexions devraient aboutir à une feuille de route regroupant les valeurs, les missions et les diverses thématiques (qualité, internationale, la formation, la vie étudiante, les alumni, etc.), feuille de route qui animera les équipes jusqu'à la fin du mandat de l'équipe de direction.

Cette ligne de conduite sera un élément de dialogue avec la présidence et la gouvernance de l'Université de Tours sur nos voies d'évolution.

- Rencontre avec l'IUT de Tours pour une meilleure articulation de nos offres de formation

Il existe un contexte concurrentiel intra universitaire entre les IUT et les IAE. La réforme du BUT (Bachelor Universitaire Technologique) déploie cette formation sur 3 ans et vient aujourd'hui concurrencer la Licence de Gestion.

Lors d'un communiqué rédigé par la direction d'IAE France, il a été rappelé que les masters de l'IAE ont vocation à accueillir des étudiants de licence et non des étudiants de Bachelor ou des étudiants de BUT. Leur intégration est réservée à des cas exceptionnels.

Cet article a provoqué quelques remous au sein de la communauté et plus particulièrement au sein des IUT.

Nous constatons également que les propos tenus sur ces formations, dans les salons d'orientation, diffèrent entre les stands des IAE et les stands des IUT ; chacun transmet des informations un peu contradictoires alors que les finalités sont clairement définies : le Bachelor Universitaire Technologique n'est pas destiné à une poursuite d'études (en majorité) alors que la licence de gestion conduit à une poursuite d'études en Master.

Afin de rendre le message plus lisible pour les étudiants et leur famille et donner plus de souplesse, des passerelles seront proposées (réciproques de L2/BUT2 vers BUT3/L3 et aussi BUT à MASTER1) Plusieurs régions ont déjà travaillé sur l'articulation des formations IAE/IUT et il est important d'articuler cette particularité entre les 2 instituts au sein de l'Université de Tours

Mme Corinne AUGÉ GOUILLOU salue la démarche positive entreprise avec l'IUT qui va renforcer les deux composantes universitaires. Chacun souligne que la cohérence du discours est essentielle.

Mme Marie-Pierre DROUET interroge sur le nombre d'étudiants de l'IUT qui actuellement sont acceptés à poursuivre en Master. Cette question permet de rappeler qu'aujourd'hui, nous n'avons pas de recul sur cette possible intégration car les étudiants de l'IUT titulaires d'un DUT intègrent exclusivement la L3. En revanche, aujourd'hui, nous observons déjà une baisse des effectifs d'étudiants de BUT2 (ancien DUT) qui demanderont à intégrer notre L3 en apprentissage à la rentrée 2023. Les étudiants de BUT2 vont poursuivre en BUT3.

M. Mickaël DAVID rappelle que, auparavant, un étudiant diplômé en DUT avait 2 possibilités : intégrer une licence générale comme la nôtre (L3 par la voie de l'apprentissage) ou poursuivre en Licence professionnelle. Or aujourd'hui le BUT équivaut à une Licence professionnelle et, à l'issue de ce BUT, les étudiants seront diplômés d'une licence professionnelle n'ayant pas vocation à poursuivre d'études (contrairement à notre Licence). Il est donc important de faire vivre la différence entre ces 2 licences.

Mme Patricia COUTELLE fait remarquer que des préparations d'intégrations existent au sein de l'IUT et permettent une poursuite d'études vers des Masters privés. Elle interroge sur la position de l'Université concernant cette pratique ; elle trouve choquant que l'Université puisse soutenir une telle préparation vers le privé au sein même de sa structure. Pourquoi ne pas plutôt soutenir une préparation vers l'IAE et l'enseignement public ?

D'un point de vue stratégique, Mme Patricia COUTELLE interroge également sur une articulation possible avec l'IAE d'Orléans et les autres IUT de la région ? Actuellement le laboratoire a un périmètre commun et il serait peut-être intéressant, en terme de stratégie, de se rapprocher de l'IAE d'Orléans sur ces problématiques.

Arnaud RIVIERE explique que pour le moment il y a eu de nombreuses discussions informelles (avec la gouvernance de l'UT, avec les Enseignants chercheurs notamment) et que l'idée est de trouver une position commune avec l'IAE d'Orléans vis-à-vis de la concurrence privée.

Il faut trouver une coordination mais dans quelles limites ? Quelle position des équipes internes vis-à-vis de cette coordination ? Effectivement, il y a un sens particulier et fort à se coordonner davantage peut-être, dans un premier temps, en ayant une communication commune.

Mickaël DAVID ajoute que la gouvernance de l'Université, dans le contexte des schémas régionaux et de la convention territoriale, devrait nous inciter à nous rapprocher de l'IAE d'Orléans. Et Mme Corinne AUGÉ GOUILLOU nous assure du soutien de l'Université dans ces démarches.

Monsieur David TOZO demande si les membres extérieurs du conseil pourront être associés à la réflexion stratégique ? Arnaud RIVIERE répond favorablement ; le travail préparatoire en équipe interne est nécessaire pour synthétiser les éléments de réflexion et, ensuite, les membres extérieurs seront associés pour affiner les axes stratégiques et la feuille de route.

3. Mouvement au sein du conseil d'IAE

Nous accueillons avec plaisir madame Anne BESNIER, qui représente la Région centre val de Loire en sa qualité de Vice-Présidente en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

D'un autre côté, Mme Marie-Noëlle GERAIN BREUZARD la Directrice Générale du CHRU vient de quitter ces fonctions professionnelles dans la Région et, par défaut, sa place dans notre conseil ; nous lui souhaitons une bonne continuation.

Il faut maintenant s'interroger sur son remplacement. Arnaud RIVIERE sollicite l'avis des membres du conseil.

Il est possible de solliciter une autre personne d'une organisation socio-économique du territoire ou, au regard de nos relations de proximité avec le CHRU de Tours et de son rayonnement sur le territoire, de solliciter une autre personnalité du CHRU.

Dans tous les cas, cette représentation se fera à titre individuel.

Julien NOLIERE réaffirme l'importance du partenariat entre le CHRU et l'IAE et trouve que c'est une bonne solution d'aller vers une personnalité qui travaille au sein du CHRU.

Arnaud RIVIERE propose 2 personnes : Monsieur Samuel ROUGET actuellement DRH du CHRU ou Mme Emilie WELLING qui est actuellement responsable RH et ancienne étudiante de notre IAE.

Le conseil valide la proposition de Mme Emilie WELLING notamment en son statut d'élève.

4. Point sur la nouvelle collecte de la TA

Mme Véronique BERTIN-ENCELOT fait un point sur la réforme de la collecte de la taxe d'apprentissage. Le solde de la taxe d'apprentissage, qui était jusqu'à présent directement versé par les employeurs aux établissements et/ou formations éligibles à percevoir le solde, doit désormais être déclaré et versé annuellement auprès de l'Urssaf (ou la MSA) puis transféré à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Les entreprises devront ensuite se connecter à la plateforme SOLTÉA qui sera mise à disposition à compter de la fin du premier semestre 2023, et permettra aux employeurs de :

- 1- choisir les établissements bénéficiaires, leurs composantes ou les formations auxquels les employeurs souhaitent affecter le solde de la taxe d'apprentissage ;
- 2- suivre les virements qui seront effectués par la Caisse des dépôts à l'attention des établissements bénéficiaires.

Nous savons également que les fonds non fléchés seront réattribués aux établissements selon des critères encore inconnus.

Contrairement aux années précédentes, l'IAE ne pourra plus suivre les versements des entreprises et n'aura aucune visibilité sur la plateforme ; cela met en danger une partie de nos ressources propres.

Courant avril, l'IAE va réaliser une campagne d'information à destination des entreprises de la région qui accueillent apprentis et stagiaires, des entreprises partenaires et des entreprises qui nous ont déjà versé la TA les années précédentes. Nous comptons sur le soutien de nos personnalités extérieures au conseil d'IAE pour être le relai de cette information.

5. Dispositif sur les cordées de la réussite

M. Mickaël DAVID rappelle les grands principes des cordées de la réussite ; il s'agit d'un dispositif basé sur l'égalité des chances qui permet de lutter contre l'autocensure et de susciter l'ambition scolaire des élèves. L'accompagnement a lieu de la 4e jusqu'en terminale, principalement pour les collèges en dehors des grandes villes, afin de leur faire découvrir le monde universitaire et susciter l'envie de faire des études supérieures.

Cette année, l'IAE Tours Val de Loire a été nommé « tête de cordée » en filière économie-gestion-commerce. L'encadrement a été réalisé principalement par des étudiants de L2 et L3 qui ont également animés plusieurs ateliers thématiques.

Pour cette 1ère année, l'IAE a suivi chaque mois 24 Lycéens sur des thématiques telles que « parcoursup », « les choix d'orientation », « la découverte de l'Université » etc...

A l'occasion de l'atelier Parcoursup, le 18 janvier dernier, nous avons reçu le directeur académique des services de l'éducation nationale du département.

Ce lundi 13 mars, l'IAE accueillera plus de 400 Collégiens, sur le site Portalis. Cette journée a pour but la découverte de la gestion, de l'Université et la sensibilisation au stage de 3^{ème}. Dans cette perspective, nous souhaiterions un appui des membres du conseil d'IAE pour trouver des entreprises pour accueillir ces collégiens.

M. Pierre-Henri DELMAS assure de son soutien et sera le relai à la CCI auprès des entreprises.

6. Vote des subventions pour les séminaires apprentissage en L3 et M2

Mickaël DAVID explique le principe des séminaires en L3 et M2 qui sont principalement des séminaires d'aide à la rédaction de leur mémoire ou des séminaires d'études (à Tours ou dans d'autres villes).

Chaque projet fait l'objet d'un dossier et de demande de subvention ; la règle fixée correspond à la prise en charge du transport et/ou des activités pédagogiques dans la limite de 100€ par étudiant.

La subvention de l'IAE est complétée par la subvention du CFA à hauteur également de 100€.

M. DAVID présente les différentes demandes.

Le président, Julien NOLIERE, procède au vote des subventions pour les séminaires L3 et M2 en apprentissage.

<p>Vote : 18 votants 0 opposition 0 abstention 18 approbations Le compte rendu du conseil de l'IAE est validé à l'unanimité</p>

Le CR du conseil de l'IAE est validé à l'unanimité.

7. Présentation et vote du nouveau Diplôme Universitaire (DU) Qualité de Vie, Conditions de Travail et Inclusion (QVCTI)

Mme Séverine VENTOLINI explique qu'une première promotion du DU QVT a vu le jour en mars 2022 et que, suite à cette expérience, l'équipe pédagogique s'est interrogée et a revu le contenu de cette formation pour plusieurs raisons et principalement, parce que le public ne cherche pas d'aspect théoriques ou connexes à la QVT ; le programme a été revu pour être davantage tourné vers la qualité de vie, les conditions de travail et l'Inclusion.

La formation bénéficie d'une réduction des heures, d'interlocuteurs mieux adaptés aux contenus et de thématiques recentrées sur la QVCTI et sur des contenus plus opérationnels.

Ce DU est rattaché à la chaire inclusion mise en place par le laboratoire VALLOREM et l'IAE Tours Val de Loire et il sera, encore cette année, mis en place en partenariat avec l'ARACT centre val de Loire.

Le président, Julien NOLIERE, soumet au vote ce nouveau programme de formation du DU QVCTI.

<p>Vote : 18 votants 0 opposition 0 abstention 18 approbations Le compte rendu du conseil de l'IAE est validé à l'unanimité</p>

Le CR du conseil de l'IAE est validé à l'unanimité.

8. Questions diverses.

Il n'y a pas de questions diverses.

Le conseil prend fin à 12h50.

Prochain conseil d'IAE le 11.04 2023 de 11h30 à 13h00.